

Parc régional éducatif Bois de Belle-Rivière

Explorez
la nature

en quatre
temps!



« À tous les amoureux de la nature, petits et grands, bienvenue au parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière. Cet endroit magnifique situé dans un environnement unique est accessible gratuitement à tous les Mirabellois et Mirabelloises qui y trouveront des activités pour toute la famille. Merci aux partenaires et bénévoles qui nous permettent d'y passer des journées inoubliables. »



M. Jean Bouchard

Président de la CPEM*
et maire de Mirabel

HEURES D'OUVERTURE

Ouvert toute l'année
En semaine, de 9 h 15 à 17 h
Fin de semaine, de 9 h à 17 h

Du 24 juin à la fête du Travail
• En semaine, de 9 h à 18 h
• Fin de semaine, de 9 h à 19 h

INFORMATION ET RÉSERVATION

9009, boul. Arthur-Sauvé
C.P. 3418
Mirabel (Québec) J7N 2T8
Tél. : 450 258-4924
Télec. : 450 258-0085
info@boisdebelleriviere.com

boisdebelleriviere.com



FRAIS D'ACCÈS AU SITE

Adulte: 6 \$
Enfant: 2 \$ (6 à 16 ans)
Chien: 1 \$

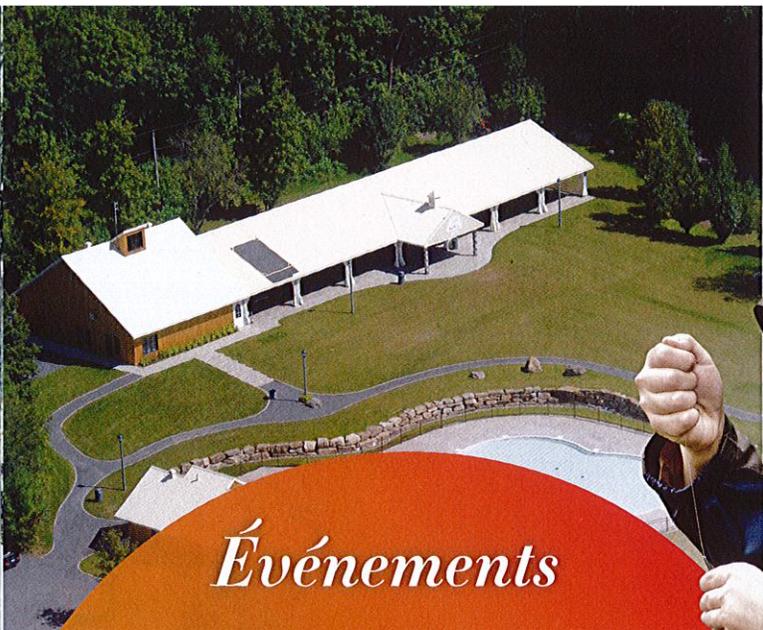
Accès au site gratuit pour
les citoyens mirabellois avec
preuve de résidence à l'appui
pour chaque adulte.

LAISSEZ-PASSER ANNUEL DISPONIBLE

Les prix peuvent être modifiés sans
préavis. Nous ne sommes pas respon-
sables des billets d'accès perdus.

* Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel

Publié par le Service des communications  Papier 100% recyclé
Mai 2015



Événements

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Initiation à la photographie
- Initiation à l'astronomie
- Initiation à l'ornithologie

FÉVRIER

- Fête des neiges
- Avalanche (événement Géocaching Québec)

MARS - AVRIL

- Le temps des sucres
- Corvée des bénévoles

MAI

- Festi-homard

JUIN

- Fête de la pêche

SEPTEMBRE

- Souper gourmand
- Festival de musique country
- Mirabel fête l'érable du Québec

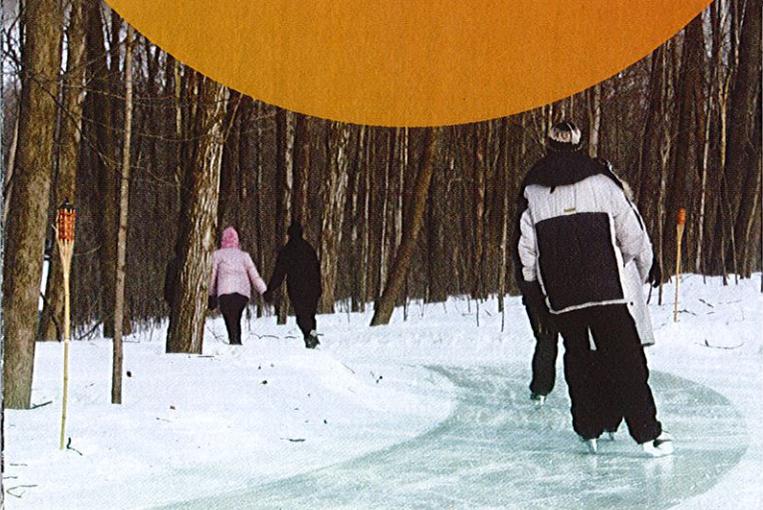
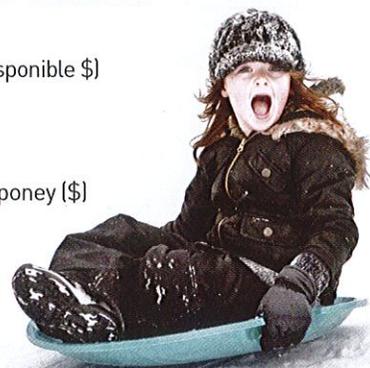
OCTOBRE

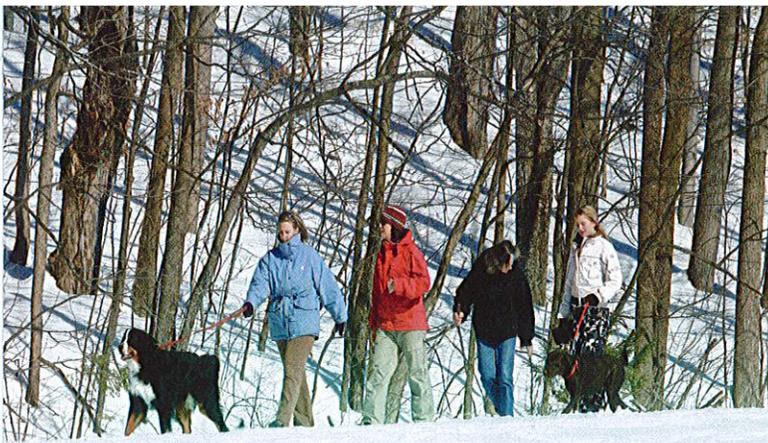
- Fête des couleurs
- Marche des Pattes de l'espoir
- Course canicross
- Course gourmande



Activités hivernales

- Ski de fond
- Glissade (location de tube disponible \$)
- Raquette
- Sentiers de marche
- Balade à cheval et tours de poney (\$)
- Patin libre (*sentier de glace*)
- Hockey (*patinoire*)
- Disque-golf





Location pour vos activités et événements

CHAPITEAUX

- Plateau Mirabel (600 personnes)
- L'abri-terrace Desjardins (110 personnes)
- Chapiteau St-Hubert (110 personnes)
- Chapiteau champêtre jardin forestier (50 personnes)
- Chapiteau champêtre jardin ornamental (50 personnes)

REFUGES

- Le Naya
- Le St-Hubert
- Le Relais
- Le Hydro-Québec
- La Halte Endbridge

ÉQUIPEMENT DISPONIBLE

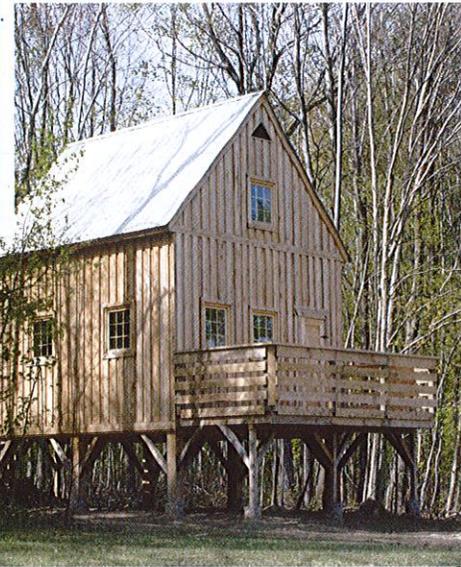
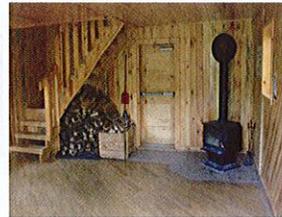
- BBQ
- Tables et chaises
- Foyer extérieur
- Système de son
- Jeu de volley-ball
- Service de transport de matériel



Activités

- Pêche (\$)
- Baignade (plage et pataugeoire*)
- Aires de jeux
- Jeux d'eau
- Observation des oiseaux
- Pique-nique
- Sentiers de marche
- Programmes scolaires éducatifs avec guide interprète naturaliste du groupe GUEPE (\$)
- Géo-Rallye par GPS (\$)
- Balade à cheval et tours de poney (\$)
- Gym nature
- Vélo familial
- Cirque nature (\$)
- Disque-golf

* La pataugeoire est réservée pour les camps de jour, du lundi au vendredi, du 24 juin à la mi-août.



RÈGLEMENTS

- Il est strictement interdit de circuler à vélo sur le site à l'exception du sentier multisport.
- Toute arme est strictement interdite sur le site.
- Aucun feu ne sera toléré sur le site sauf exception.
- Il est défendu de prélever des éléments naturels, quels qu'ils soient, incluant la cueillette de plantes et fleurs, afin de préserver l'intégrité et la diversité du milieu.
- La chasse et le piégeage sont strictement interdits en tout temps.
- Les chiens en laisse sont admis sur le sentier principal seulement. Les propriétaires doivent ramasser les excréments de leurs chiens.
- Tout pêcheur doit obtenir son laissez-passer de pêche valide pour la journée.
- Aucune possession d'alcool n'est permise sauf exception.
- Il est interdit d'apporter des contenants en verre sur le site.
- Il est interdit de circuler librement en forêt hors des sentiers balisés.
- Aucun animal n'est admis à la plage et à la pataugeoire.
- Les chevaux peuvent circuler uniquement sur le sentier principal (membres seulement).
- Il est interdit d'utiliser les sentiers à d'autres fins que celles indiquées sur le plan.

CONSIGNES AUX BAIGNEURS

Consultez les consignes aux baigneurs et les règlements avant d'accéder à l'eau.

- Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les enfants doivent être constamment surveillés par un adulte lorsqu'ils sont dans l'eau ou à sa proximité.
- Il est interdit de se baigner hors des heures d'ouverture et de surveillance.
- Pour tout groupe d'enfants, avisez les sauveteurs dès votre arrivée et respectez les consignes d'utilisation et de ratio accompagnateur-enfant.
- Pour toute personne ne possédant pas les habiletés nécessaires à une baignade en eau profonde, il est recommandé de porter un équipement de flottaison personnel.
- La surveillance des enfants : c'est une responsabilité partagée.

CONSIGNES DE GLISSADE

Consultez les consignes de glissade avant votre première glisse.

- La supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de moins de 10 ans.
- Il est interdit d'utiliser le site en dehors des heures d'ouverture.
- Le site est ouvert seulement à la lumière du jour.

CONSIGNES AUX CYCLISTES

Consultez les consignes pour cyclistes avant votre randonnée.

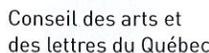
- Les vélos doivent uniquement circuler dans le sentier multisport.
- Les vélos sont interdits dans tous les autres sentiers, chemins, jardins et sections boisées du parc.

CONSIGNES AUX PATINEURS

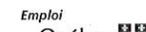
Consultez les consignes pour le sentier de glace et la patinoire.

- Il est strictement interdit de boire ou manger sur la patinoire et le sentier de glace.
- Aucun tiraillement ou bousculade ne sera toléré.
- Le port du casque est fortement recommandé.
- Il est interdit de pousser une autre personne sur une chaise.
- Il est interdit de pratiquer le hockey sur le sentier de glace.
- Aucun animal domestique n'est autorisé sur le sentier de glace et la patinoire.
- Il est interdit aux marcheurs de circuler sur le sentier de glace.
- Il est interdit de circuler en bottes sur toute surface glacée.
- Il est interdit de pratiquer le patinage artistique.
- Il est interdit de patiner avec des patins de vitesse.

MERCI AUX FIERS PARTENAIRES



PRIVILÉGIÉS



HONORAIRES

Géocaching Québec

Club équestre de Mirabel

ÉMÉRITES

Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel

DM Sérigraphie

Fondation de la faune du Québec

GUEPE

MENTIONS SPÉCIALES

70^e groupe scout – Les Tisserands

Association des parcs régionaux du Québec

Impression Numérique Chomedey

Canadian Tire

Société de la faune et des parcs du Québec

Club photo du bois de Belle-Rivière - Mirabel

Pisciculture Mont-Tremblant

Laurentides j'en mange

Chemi-Bec

Horizon Multiressource

Club d'ornithologie de Mirabel

Atlas

Club optimiste de Saint-Augustin

Naya

Les Chevaliers de Colomb

Club d'astronomie du bois de Belle-Rivière - Mirabel

GDG Environnement

Société canadienne du cancer

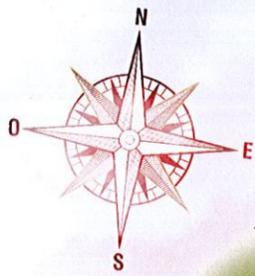
Tourisme Mirabel

Les Foulées du Nord

Association chasse et pêche de St-Colomban



Le bois de Belle-Rivière est la propriété de la Ville de Mirabel et est géré par la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM), organisme sans but lucratif.



Entrée principale
9009, boul. Arthur-Sauvé

LÉGENDE

Renseignements	Accessible aux chevaux	Pêche	Aire de jeux
Téléphone	Pique-nique	Raquette, sentier balisé	Stationnement
Toilettes	Sentier pédestre	Sentier de ski de randonnée	Sentier accessible aux chiens en laisse seulement
Accessible aux personnes handicapées	Sentier pour vélos	Service de navette / Tours guidés	Sentier de glace
Location	Activités d'interprétation	Activité payante	Hockey sur glace
Premiers soins	Baignade	Glissade hivernale	

LES BÂTIMENTS DE SERVICES

- A** Pavillon d'accueil
- B** Bloc sanitaire (3 saisons)
- C** Bloc sanitaire plage Naya
- D** Poste de perception

À DÉCOUVRIR

- E** Sentier éducatif « Le bon arbre au bon endroit »
- F** Le vieil arbre
- G** Sucrière moderne
- I** Sentier artistique ART³
- J** Jardin aquatique
- K** Le Druide
- L** Sucrière d'antan

LES ZONES D'ACTIVITÉS

- M** Glissade / Belvédère
- N** Pataugeoire
- O** Plage Naya
- P** Gym nature (appareils d'entraînement)
- Q** Manège équestre
- R** Étangs de pêche
- S** GPS Aventure
- T** Terrain soccer
- U** Zone cirque
- V** Patinoire
- W** Disque golf

LES REFUGES

- 1** Le Naya
- 2** Le Relais
- 3** Le St-Hubert
- 4** La Halte Enbridge
- 5** Le Hydro-Québec

LES CHAPITEAUX

- 6** Chapiteau Mirabel
- 7** L'abri-terrasse Desjardins
- 8** Chapiteau St-Hubert

LES SITES D'ACTIVITÉS

- a** Jardin forestier
- b** Jardin ornemental
- c** Plateau thématique

LES SENTIERS

Sentier principal	6 km	
Le Sylvestre – Chlorophylle	1,8 km	
La Prucheraie (ART ³)	1 km	
L'écotone	1 km	
Le Charme	0,6 km	
Sentier multisport	7 km	
Détour ski de fond		
Sentier de glace	2,5 km	
Multisport été / Sentier glace hiver	0,6km	

